



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Discours de Madame Rachida Dati,
ministre de la Culture

Discours à la Major de Marseille

Marseille

Jeudi 16 janvier 2025

Seul le prononcé fait foi

Madame la Préfète,

Madame la Présidente du conseil départemental, chère Martine Vassal,

Madame la représentante du Conseil régional,

Madame l'adjointe au Maire, chère Perrine Prigent,

Mesdames et messieurs les élus,

Mon Père,

Monsieur le Directeur régional des affaires culturelles, cher Edward de Lumley,

Mesdames, Messieurs, chers amis,

C'est un grand bonheur d'être dans ce monument cher au cœur des Marseillais et qui compte dans notre histoire nationale : la Vieille Major, la cathédrale historique de Marseille, à l'ombre de la nouvelle Major.

Et vous savez l'engagement de l'État pour ses cathédrales. Je porte avec conviction un plan en faveur des cathédrales, que je veux ambitieux et efficace. Ce grand Plan Cathédrales, le ministère de la Culture y consacre chaque année des moyens significatifs.

Ce sont 12 millions d'euros par an qui sont dédiés à la sécurisation de nos 87 cathédrales appartenant à l'État, et plus de 50 millions d'euros qui sont investis chaque année dans leur restauration.

J'étais d'ailleurs la semaine dernière à la cathédrale de Dijon puis à la cathédrale de Beauvais, où des travaux de grande envergure sont en cours.

Et je veux la même chose pour la Major.

Dès 2024, 3,5 millions ont été engagés pour la restauration des couvertures de la nef. En 2025, ce sont 2,3 millions d'euros supplémentaires qui seront engagés pour la restauration du dôme et des tourelles du bras est du transept. C'est un engagement fort de la volonté de l'État en faveur du patrimoine, un engagement qu'a d'ailleurs rappelé le Premier ministre dans son discours de politique générale.

Mesdames et Messieurs, en tant que ministre de la Culture, mon engagement pour le patrimoine est total. Nous devons nous porter au secours de notre patrimoine, et je défendrai un amendement dans les prochains jours devant le Sénat.

Parce que le patrimoine, c'est d'abord ce qui nous rassemble. C'est la culture accessible dans notre quotidien, c'est ce qui nous sert de repère dans nos villes et dans nos villages.

Et à Marseille, la Major est l'un de ces repères.

Il y en a beaucoup à Marseille de ces monuments emblématiques qui sont tellement précieux pour la ville, pour les Marseillais, mais aussi pour notre histoire de France et le patrimoine de tous les Français.

Pourtant, il y a quelque chose qui me surprend beaucoup, c'est le faible nombre de monuments considérés officiellement comme des « monuments historiques » - et donc des monuments protégés.

En 2022, Marseille comptait 93 monuments historiques. On est très loin derrière Bordeaux, qui en compte 384, de Lyon qui en compte 241, ou de Toulouse et Strasbourg, qui en comptent 232. C'est encore moitié moins par rapport à Aix-en-Provence. Et nous parlons d'une ville comme Marseille, dont la superficie couvre plus de deux fois celle de Paris !

La conclusion est simple : Marseille est une ville sous-protégée. Et permettez-moi de vous le dire : c'est ce qui rapproche Marseille de Paris, malheureusement !

Et de la même manière que j'agis pour sauvegarder Paris, je veux agir ici, à Marseille, avec la même ambition, en étroite concertation avec les collectivités. Avec la ville de Marseille, bien sûr, mais aussi le Conseil départemental et le Conseil régional. Nous n'avons qu'une seule idée fixe : protéger le patrimoine de Marseille, le conserver, le restaurer, le mettre en valeur.

C'est tout le sens de la campagne de protection lancée par la DRAC concernant le patrimoine monumental de Marseille. Cette démarche est inédite pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et elle dépasse par son ampleur les protections réalisées à Nice en préparation de l'inscription au patrimoine mondial. À dire vrai, elle est même inédite au niveau national. Encore une preuve que Marseille sait innover !

L'objectif est clair : nous devons quasiment doubler à long terme le nombre de monuments historiques à Marseille.

Depuis 2023, 24 monuments ont déjà été protégés. C'est le cas par exemple de la fontaine Cantini, place Castellane. C'est encore le grand escalier de la gare Saint-Charles. C'est aussi le monument aux Mobiles des Bouches-du-Rhône, situé en haut de la Canebière.

Sur les deux prochaines années, plus de 50 monuments seront proposés à la protection : ce sont des avancées majeures pour protéger le patrimoine de Marseille et offrir à ses habitants le cadre de vie qu'ils méritent.

Mais aujourd'hui, je crois qu'il est temps d'aller plus loin et de frapper plus fort. Nous devons absolument sauvegarder les grands joyaux marseillais.

Je pense notamment au palais de la Bourse sur la Canebière, au palais du Pharo face à la mer, à l'obélisque de Mazargues dominant les quartiers sud, à certains grands châteaux comme la campagne Pastré. Je pense aussi à la maison Puget, témoignage important de

l'architecture du 17^e siècle. L'ensemble cathédral, dans lequel nous nous trouvons, n'est pas classé en totalité. Il le sera également.

Et puis je pense, évidemment, à Notre-Dame de la Garde.

Car que serait la ville sans la Bonne Mère ?

Notre-Dame de la Garde, c'est là où notre œil se fixe à la seconde même où on pose le pied à Marseille. C'est le repère par excellence, la confirmation qu'on est bien à Marseille, et nulle part ailleurs.

Notre-Dame de la Garde, c'est l'âme de Marseille.

Je remercie le cardinal-archevêque des échanges qui ouvrent la voie à une protection au titre des monuments historiques.

Je veux aussi annoncer aujourd'hui le classement de deux monuments emblématiques de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur : la chapelle Matisse à Vence, qui est aujourd'hui seulement inscrite, et le sanctuaire de la Sainte-Baume à Plan d'Aups. Deux monuments si importants pour cette région.

Je veux insister sur le sens de ces classements : on ne classe jamais pour se faire plaisir, on classe pour agir.

Et le ministère de la Culture est toujours aux côtés des collectivités pour protéger notre patrimoine. L'État sera au rendez-vous.

Mesdames et Messieurs, je le redis : le patrimoine, notre patrimoine, c'est l'affaire de tous.

C'est lui qui fait la beauté et l'infinie richesse de notre pays.

Ce sont des lieux qui comptent, des monuments qui contribuent à donner aux territoires leur caractère et leur identité, leur saveur particulière. C'est quelque chose dont on mesure bien l'importance à Marseille, je crois !

Et le patrimoine, c'est une de mes priorités en tant que ministre de la Culture, parce que c'est une question de cohésion nationale.

Je veux le protéger à Paris, je veux le protéger à Marseille, je veux le protéger partout en France, sur tout le territoire national.

Vous pouvez compter sur moi ! Je vous remercie.